



Communiqué de presse

Les Bruxellois.e.s aux commandes

des aménagements du tram à Neder-Over-Hembeek

Lancement de l'appel à candidature

Après avoir associé les habitant.e.s à la réflexion sur le tracé du futur tram, un appel à candidature est lancé pour composer un nouveau panel citoyen. Au total, 8 personnes sélectionnées par les habitant.e.s, commerçant.e.s, associations et usagers du quartier participeront et orienteront les aménagements qui borderont la nouvelle ligne de tram de Neder-Over-Hembeek. Chacun.e. est invité.e à déposer sa candidature via www.fairebruxelles.be/tram.

Depuis le 8 juin, les Bruxellois.e.s désireux de s'investir dans le projet du tram de Neder-Over-Hembeek sont invités à poser leur candidature. Un nouveau panel citoyen sera prochainement créé afin de participer à l'étude d'aménagement du tram. Les candidatures en ligne sont ouvertes jusqu'au 21 juin via www.fairebruxelles.be/tram.

« *L'implication des Bruxellois.e.s est au cœur du projet du tram de Neder-Over-Hembeek. Avec la Région et la STIB, nous avons mis en place un processus participatif innovant pour permettre à chacun.e de participer à ce projet ambitieux et d'avoir une influence sur les impacts positifs sur la mobilité et la vie du quartier. Après la réussite de la co-construction du tracé, un nouveau panel citoyen orientera l'aménagement complet de l'espace public de façade à façade. Non seulement, ils relayeront l'information vers les autres habitant.e.s mais, avant tout, ils enrichiront la prise de décision de leur vécu du quartier.* » explique **Arnaud Pinxteren**, Echevin de la Participation Citoyenne de la Ville de Bruxelles.

Au total, 8 personnes composeront le panel citoyen, dont 4 habitant.e.s, 2 commerçant.e.s et 2 représentant.e.s associatifs. Les membres seront sélectionnés par les Hembeekois.e.s et usagers du quartier. Dès le 25 juin, un vote en ligne aura lieu sur les différentes candidatures reçues.

« *Une première proposition de panel sera réalisée à partir du vote indicatif et de 5 critères de sélection pour assurer la diversité des membres : la catégorie de profil, le genre, l'âge, le secteur du tracé et la langue. Cette proposition sera présentée aux citoyen.ne.s lors d'un débat public en ligne le 15 juillet. Chacun.e pourra réagir et formuler d'éventuelles contre-propositions. L'objectif de cette procédure est d'aboutir au vote d'un panel bénéficiant de la plus grande légitimité possible.* » ajoute **Brieuc de Meeûs**, CEO de la STIB.

Cette nouvelle ligne de tram est l'opportunité de réaménager complètement l'espace public des quartiers desservis de façade à façade. Ce panel citoyen rassemblera autour de la table l'ensemble des acteurs afin de définir ce qui doit être fait de cet espace public : les profils de

voirie, la sécurisation des carrefours, la largeur des trottoirs, l'installation de pistes cyclables, de zones de stationnement, d'espaces verts etc.

« Avec la Ville de Bruxelles et la STIB, nous continuons cette participation inédite. Elle permet de rassembler directement autour de la table habitants et utilisateurs pour combiner au mieux les besoins et les souhaits des différents acteurs. Chacun.e a l'occasion de faire entendre son point de vue, son vécu du quartier et son expérience de ses rues. Grâce à cette intelligence collective, nous menons, ensemble, ce projet à bien et en faisons une réussite. Je m'en réjouis. » conclut **Elke Van den Brandt**, Ministre régionale de la Mobilité.

Contact :

Jérémy Spinazze, Porte-parole d'Arnaud Pinxteren, 0493 65 35 52.

Marie Thibaut de Maisieres, Porte-parole d'Elke Van den Brandt, 0477 25 19 51.

Françoise Ledune, Porte-parole de la STIB, 0496 21 40 24.